

# CAMPIA

## Point de recharge individuel

 Irve France



L'argument  
commercial  
vert pour  
les Campings

**CAMPIA** est conçu pour permettre au camping d'équiper un maximum d'emplacements en points de recharge à coût raisonnable.

2 modèles : Prise renforcée (charge lente) ou borne de 3,6 kW

3 déclinaisons : en Accès libre, avec clés ou communicante (avec application).

Le Principe : amener la charge au client et non plus sa voiture à la charge.

Avantage : Le client n'est plus tenté de se brancher sur une prise domestique de l'emplacement (mobil-home, chalet, tente locative, emplacement de camping, etc.) donc éviter ainsi tout risque d'incendie.

Objectif : Permettre au client, pendant la nuit de recharger son Véhicule

L'installation est simple sans modification de puissance du tableau électrique et peut être faite par l'électricien du camping. (Aucune qualification « IRVE » demandée pour la pose) Les éléments de sécurité sont accessibles et intégrés à la borne.



Charge lente Prise renforcée

392 €

442 €

492 €

**HT**



Borne de 3,6 kW Prise T2

622 €

662 €

722 €

Tarif du 01/07/2024 compris disjoncteurs de protection

# CAMPIA

Point de recharge  
individuel



 Irve France



Répondre à une  
demande de  
plus en plus  
courante

La **CAMPIA** est destiné à :

- Accompagner les propriétaires de camping dans leur démarche « RSE »
- Améliorer la sécurité incendie (Plus de branchement / prises domestiques).
- Equiper le maximum d'emplacements possibles.
- Evolutif en fonction des besoins futurs.
- Donner un avantage concurrentiel (nouvelle offre).
- Répondre à une demande croissante de points de charges.
- Plus de gestion des voitures ventouses.
- Plus de places ou emplacements dédiés à prévoir.
- Aucune VRD à mettre en œuvre.
- Pose sur terrasse, sur la location, sur l'emplacement ou sur pied
- Et surtout réduire le coût financier du point de recharge.

Pour éviter une charge financière trop importante IRVE France est à même de vous proposer le financement en LOA (sous réserve d'accord de notre établissement financier).

Compte tenu du rapport prix/borne, l'investissement peut être amorti en - 2 ans.